

# La stratégie du Fonds mondial



Le Guide futé des travailleurSEs du sexe sur la  
stratégie du Fonds mondial pour la période 2017-2022 :  
« **INVESTIR POUR METTRE FIN AUX ÉPIDÉMIES** »



**nswp** Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel  
Promouvoir la Santé et les Droits Humains



**Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel**  
Promouvoir la Santé et les Droits Humains

**NSWP existe afin de défendre la voix des travailleurSEs du sexe à l'échelle mondiale et de mettre en contact les réseaux régionaux militant pour les droits des travailleurSEs du sexe femmes, hommes et transgenres. NSWP plaide en faveur de services sociaux et de santé basés sur les droits, le droit de vivre sans violence ni discrimination et l'autodétermination pour les travailleurSEs du sexe.**

NSWP fait partie du programme *Bridging the Gaps – health and rights for key populations*. Ce programme unique répond aux défis communs auxquels sont confrontés les travailleurSEs du sexe, les usagers de drogues et les lesbiennes, gays, personnes bisexuelles et transgenres en terme de violations des droits humains et d'accès aux des services de VIH et de santé.

Visitez le site internet [www.hivgaps.org](http://www.hivgaps.org) pour plus d'informations.

# Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Introduction</b> .....   | <b>2</b>  |
| <b>En quoi consiste la stratégie du Fonds mondial pour 2017–2022 et quel est son objectif ?</b> .....                   | <b>3</b>  |
| <b>Éléments clés de la stratégie</b> .....  | <b>4</b>  |
| <b>Les catalyseurs stratégiques</b> .....   | <b>5</b>  |
| <b>Innover et différencier les approches dans le continuum de développement</b> .....                                   | <b>5</b>  |
| <b>Soutenir des partenariats qui se rendent mutuellement des comptes</b> .....  | <b>5</b>  |
| <b>Les objectifs principaux de la stratégie du Fonds mondial pour la période 2017–2022</b> .....                        | <b>6</b>  |
| <b>OBJECTIF PRINCIPAL 1 : Optimiser l'impact des actions menées contre le VIH, la tuberculose et le paludisme</b> ..... | <b>6</b>  |
| <b>OBJECTIF PRINCIPAL 2 : Mettre en place des systèmes résistants et pérennes pour la santé</b> .....                   | <b>8</b>  |
| <b>OBJECTIF PRINCIPAL 3 : Promouvoir et protéger les droits humains et l'égalité de genre</b> .....                     | <b>10</b> |
| <b>OBJECTIF PRINCIPAL 4 : Mobiliser des ressources accrues</b> .....  | <b>17</b> |
| <b>Investissement à effet catalyseur</b> .....  | <b>19</b> |

# Introduction

**Ce guide futé pour les travailleurSEs<sup>1</sup> du sexe a été mis au point pour vous aider à comprendre la stratégie du Fonds mondial pour la période 2017–2022. La stratégie du Fonds mondial peut être utile à votre organisation pour l'élaboration des programmes que vous souhaitez inclure dans votre demande de financement.**

Ce guide présente les points clés de cette stratégie. Il analyse quelles en sont les implications pour les travailleurSEs du sexe et explore de quelle manière les organisations de travailleurSEs du sexe peuvent exploiter cette stratégie afin de renforcer la capacité des travailleurSEs du sexe à participer aux processus du Fonds mondial et à influencer les programmes destinés aux travailleurSEs du sexe qui sont financés par le Fonds mondial.

---

1 Note du traducteur : Dans ce document la forme féminine est délibérément ajoutée au masculin du substantif « travailleur » ainsi qu'à d'autres substantifs, adjectifs, déterminants et participes passés de façon à ne pas rendre les femmes « invisibles » sachant qu'il est reconnu que la majorité des travailleurs du sexe sont des femmes. Cette décision n'a pas pour but d'exclure les travailleurs du sexe, hommes ou transgenres, mais d'inclure au contraire une majorité, tout en restant stylistiquement cohérent et lisible.

# En quoi consiste la stratégie du Fonds mondial pour 2017–2022 et quel est son objectif ?

**L'exposé de la stratégie (c'est-à-dire le texte lui-même), ainsi que les plans d'exécution qui l'accompagnent (c'est-à-dire la manière dont le Fonds mondial va mettre cette stratégie en pratique) permettront au Fonds mondial de « remplir avec succès sa mission » et de « préparer la période qui verra la fin des trois épidémies pendant les six prochaines années.<sup>2</sup> »**

Le but de cette stratégie est de donner au Fonds mondial et aux maîtres d'œuvre des indications claires sur la façon dont ils doivent : différencier leur approche des investissements (chaque approche doit être spécifique au pays afin de mieux tenir compte de la situation et de l'environnement locaux) ; obtenir de meilleurs résultats dans des contextes d'intervention difficiles (comme les zones de conflit ou les zones frappées par des catastrophes naturelles) ; intégrer plus efficacement des considérations liées au genre dans les investissements du Fonds mondial ; se concentrer sur l'élimination des obstacles liés aux droits humains et se concentrer davantage sur les populations clés.

---

<sup>2</sup> Lettre ouverte de la présidence et de la vice-présidence du Comité de la stratégie, des investissements et de l'impact (SIIC), 27 avril 2016.

# Éléments clés de la stratégie

La stratégie du Fonds mondial pour 2017–2022 repose sur *quatre objectifs principaux* (objectifs clés) :

- **Optimiser l'impact des actions menées contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.**
- **Mettre en place des systèmes résistants et pérennes pour la santé.**
- **Promouvoir et protéger les droits humains et l'égalité de genre.**
- **Mobiliser des ressources accrues.**

La mise en œuvre de la stratégie repose sur deux autres éléments : innover et différencier les approches dans le continuum de développement et, soutenir des partenariats qui se rendent mutuellement des comptes. Ces éléments sont appelés des **catalyseurs stratégiques**.

# Les catalyseurs stratégiques

## Innover et différencier les approches dans le continuum de développement

Le Fonds mondial voit le développement d'un pays comme un voyage le long d'un **continuum de développement**. On pourrait le visualiser ainsi : d'abord le pays commence à marcher à quatre pattes, puis il marche sur ses deux jambes, ensuite il apprend à faire du vélo, il prend un bus ou un train et enfin il apprend à conduire sa propre voiture. Il est admis qu'un pays, quelle que soit sa place sur le continuum de développement, ne passera pas automatiquement à l'étape suivante.

Filons davantage la métaphore du voyage : un pays peut avoir progressé jusqu'à être capable de prendre un bus ou un train mais soudain un événement inattendu se produit (une crise financière, une catastrophe naturelle, un conflit etc.) et le pays ne peut plus se payer le bus ou le train et doit reprendre le vélo. Un pays qui se déplace sur le continuum de développement ne se déplace pas forcément vers l'avant.

En fin de compte, l'objectif ultime est d'aider un pays à se développer jusqu'à ce qu'il sache conduire sa propre voiture. Le Fonds mondial adopte donc des politiques et des démarches différenciées, c'est-à-dire qu'elles sont adaptées à la place du pays sur le continuum de développement. La place du pays sur le continuum est évaluée et déterminée en fonction du niveau de revenu, du contexte épidémiologique, de la prévalence de la maladie, du respect, de la protection et de la garantie des droits humains, du statut de l'égalité de genre et d'autres facteurs spécifiques à la région, au pays et au contexte.

## Soutenir des partenariats qui se rendent mutuellement des comptes

Le Fonds mondial est un partenariat entre des donateurs, des gouvernements, des groupes communautaires et la société civile. Dans le cadre de sa stratégie pour la période 2017-2022, le Fonds mondial va se servir de plus en plus de son modèle de partenariat pour avoir un impact dans les pays. La stratégie mentionne spécifiquement que :

« Les maîtres d'œuvre, qui assurent des services, produisent des résultats et stimulent l'innovation, resteront au cœur de la démarche de partenariat du Fonds mondial. Les groupes issus de la société civile et des communautés continueront à jouer un rôle déterminant en plaidant pour un financement accru du Fonds mondial, en demandant des comptes à leurs gouvernements et en assurant des services de qualité dans les populations difficiles d'accès. »

Pour que cette stratégie fonctionne bien, il faut qu'elle s'applique à tous les partenaires et que tous les partenariats se rendent mutuellement des comptes, à tous les niveaux. Aucun partenaire ne doit être exempté de ses responsabilités.

# Les objectifs principaux de la stratégie du Fonds mondial pour la période 2017–2022

Chaque *objectif principal* contient plusieurs *indicateurs clés de résultat (ICR)* et des *objectifs opérationnels*. Les ICR et les *objectifs opérationnels* viennent soutenir les *objectifs principaux*.

Il existe deux ICR principaux :

- **ICR 1** : Il suit les progrès en fonction du nombre estimé de vies sauvées et de la baisse du nombre des nouvelles infections/nouveaux cas.
- **ICR 2** : Il surveille la prestation des services à fort impact indispensables pour atteindre les objectifs d'impact.

## **OBJECTIF PRINCIPAL 1 :**

### **Optimiser l'impact des actions menées contre le VIH, la tuberculose et le paludisme**

Cet objectif principal récapitule la mission que le Fonds mondial s'est toujours fixé : tenter, dans la limite des ressources disponibles, de contrôler au mieux les épidémies du VIH/sida, de la tuberculose et du paludisme, en ayant désormais une meilleure compréhension des besoins divers des pays et en améliorant les systèmes et les démarches du Fonds mondial.

Il existe trois indicateurs clés de résultats qui ont une importance particulière pour les programmes destinés aux travailleurSEs du sexe et qui mesurent si le Fonds mondial remplit cet objectif ou non :

### **ICR 3 : Adéquation entre les investissements et les besoins :**

Le Fonds mondial, par son approche différenciée (voir aussi *Objectif & Catalyseurs stratégiques*), garantira que ses investissements permettent de répondre aux besoins des pays, ces besoins étant définis par la *charge de morbidité* et la *capacité contributive*.

### **ICR 4 : Rapport cout-efficacité des investissements :**

Améliorer les programmes du Fonds mondial pour optimiser l'impact de ses investissements.



## ICR 5 : Couverture des populations clés par les services :

Le Fonds mondial souhaite que ses investissements soient utilisés de façon efficace afin de faire baisser le nombre de nouvelles infections chez les populations clés (dont les travailleurSEs du sexe de tous les genres) et de soutenir des services complets, et respectueux des droits, de prévention et de traitement pour ces populations.

**5 objectifs opérationnels** viennent soutenir ces trois ICR :

- A** Intensifier la mise en œuvre d'interventions étayées par des données probantes, en portant une attention particulière, d'une part, aux pays les plus touchés aux capacités économiques les plus faibles, et d'autre part, aux populations clés et vulnérables touchées de manière disproportionnée par les trois maladies.
- B** Faire évoluer le modèle et les processus d'allocation pour améliorer l'impact des subventions, notamment par des approches novatrices différenciées en fonction des besoins des pays.
- C** Contribuer à une mise en œuvre réussie des subventions, fondée sur l'impact, l'efficacité, l'analyse des risques et l'optimisation des ressources.

- D** Améliorer l'efficacité des subventions dans les contextes d'intervention difficiles grâce à l'innovation, à une plus grande souplesse et à des partenariats.
- E** Soutenir des solutions durables pour lutter contre les épidémies et favoriser des transitions réussies.

## Qu'est-ce que cela implique pour les travailleurSEs du sexe ?

L'Outil de mise en œuvre pour les travailleurSEs du sexe (SWIT) vous sera utile pour cet objectif, en particulier les deux ICR : *Rapport coût-efficacité des investissements et Couverture des populations clés par les services*. Le Fonds mondial souhaite voir une amélioration des programmes, particulièrement pour les populations clés. Le SWIT vous aidera à élaborer des programmes pour les travailleurSEs du sexe qui sont efficaces et respectueux des droits humains. Le fonds mondial promeut l'utilisation du SWIT. C'est un argument solide que vous pouvez utiliser d'une part pour inclure des programmes destinés aux travailleurSEs du sexe, respectueux des droits humains, dans votre demande de financement au moment où elle sera déposée lors du dialogue au niveau des pays, et d'autre part lors des discussions qui auront lieu au sein de l'équipe de rédaction de la demande de financement et de l'instance de coordination nationale.

## **OBJECTIF PRINCIPAL 2 :**

### **Mettre en place des systèmes résistants et pérennes pour la santé**

Cet objectif reconnaît que des systèmes de santé résistants et pérennes sont essentiels pour parvenir à une couverture sanitaire universelle et pour mettre fin aux épidémies.

Les financements investis dans le renforcement des systèmes de santé ne sont pas en lien direct avec la lutte contre des maladies particulières. Ils servent plutôt à améliorer la situation des patients en général, notamment grâce à l'intégration des prestations de services, le renforcement des communautés et la promotion de services de qualité accessibles à touTEs. Ces investissements se feront autant que possible sur la base de stratégies nationales de santé solides et de plans de lutte contre les maladies robustes, en étroite collaboration avec les partenaires.

La réalisation de cet objectif sera évaluée à l'aide des deux ICR suivants :

#### **ICR 6 : Renforcer les systèmes de santé :**

Le Fonds mondial renforcera les systèmes de santé de davantage de pays afin de pouvoir mettre en œuvre efficacement les programmes du Fonds mondial.

#### **ICR 7 : Utilisation des fonds :**

L'objectif est d'augmenter le rythme auquel les pays peuvent absorber efficacement les fonds alloués.

**Sept objectifs opérationnels** viennent soutenir ces deux ICR :

- A** Renforcer les actions et les systèmes communautaires.
- B** Apporter un soutien aux programmes de santé reproductive, féminine, infantile et adolescente, et aux plateformes de prestation de services intégrés.
- C** Renforcer les systèmes de gestion des achats et des stocks dans les pays et à l'échelle mondiale.
- D** Favoriser des investissements essentiels dans les ressources humaines pour la santé.
- E** Renforcer les systèmes de données sanitaires et la capacité des pays à analyser et exploiter ces données.
- F** Renforcer et harmoniser les stratégies nationales de santé et les plans stratégiques nationaux de lutte contre chaque maladie.
- G** Renforcer la gestion et la surveillance financières.

## Qu'est-ce que cela implique pour les travailleurSEs du sexe ?

Ce qu'il faut retenir de cet objectif, c'est que les organisations de travailleurSEs du sexe doivent essayer de participer au développement de la stratégie nationale de santé et des plans de lutte contre les maladies. Cela est très important pour tous les pays et particulièrement si votre pays pense à faire sa transition ou si le statut d'éligibilité de votre pays a changé, ce qui signifie que votre pays doit s'affranchir des financements du Fonds mondial.

Cet objectif principal évoque également l'« intégration des prestations de services », le « renforcement des communautés », la « promotion de services de qualité » et l'« accès équitable » à ces services. Cependant, l'évaluation des résultats obtenus se fera en fonction d'aspects techniques tels que les systèmes de gestion des achats et des stocks, les systèmes de gestion financière, les systèmes de données et la capacité d'absorption. Cela ne crée pas beaucoup de points d'entrée. Les objectifs opérationnels A et B offrent des opportunités plus encourageantes.

### **A Renforcer les actions et les systèmes communautaires :**

Ce point reconnaît clairement qu'il est important que les actions soient communautaires (par exemple les programmes dirigés par des travailleurSEs du sexe) et qu'il est important d'investir dans des systèmes communautaires pour obtenir des résultats. Ce sont de bons arguments pour faire pression pour que les programmes dirigés par des travailleurSEs du sexe soient financés.

### **B Apporter un soutien aux programmes de santé reproductive, féminine, infantile et adolescente, et aux plateformes de prestation de services intégrés :**

Vous pouvez vous servir de cet objectif opérationnel pour justifier de l'importance d'inclure des programmes dirigés par des travailleurSEs du sexe dans la prestation des services. Utilisé en combinaison avec le SWIT, cela pourrait considérablement augmenter vos chances de voir des programmes dirigés par des travailleurSEs du sexe être inclus dans les services et être financés.

### **OBJECTIF PRINCIPAL 3 :**

## **Promouvoir et protéger les droits humains et l'égalité de genre**

Le Fonds mondial affirme que « le rejet social, la discrimination et les violations des droits de l'Homme nuisent à l'efficacité de la riposte aux maladies ». Le Fonds mondial reconnaît aussi que « de nombreuses stratégies nationales ne comportent aucune approche globale, ni les investissements correspondants, pour traiter les obstacles liés au genre et à l'âge qui empêchent d'accéder aux services et les inégalités de genre sous-jacentes » et que « peu d'attention est portée aux programmes sensibles à la dimension du genre qui répondent aux besoins spécifiques de populations clés et vulnérables ». La stratégie insiste sur les besoins particuliers des consommateurs de drogues et des femmes transgenres, mais la stratégie du Fonds mondial en matière d'égalité de genre et la définition d'une population clé prend aussi en compte les femmes, les hommes et les personnes transgenres travailleursSEs du sexe.

Avec cet objectif, le Fonds mondial entend promouvoir et protéger les droits humains et l'égalité de genre au sens large mais aussi au sein des programmes qu'il finance.

Cela n'est pas une tâche aisée et quatre ICR sont là pour évaluer la réalisation de cet objectif ; l'ICR 9 est divisé en trois sections :

### **ICR 8 : Égalité de genre et égalité entre les différentes tranches d'âge :**

Il s'agit de réduire les disparités (différences) entre les genres et entre les différentes tranches d'âge en matière de santé. C'est l'incidence du VIH chez les femmes âgées de 15 à 24 ans qui est mesurée.

### **ICR 9.1 : Les droits humains : Réduire les obstacles liés aux droits humains pour accéder aux services :**

L'objectif est de diminuer les obstacles liés aux droits humains pour accéder aux services. Le Fonds mondial attend des améliorations dans la mise en œuvre et l'acceptation des programmes de traitement et de prévention, et une augmentation du nombre de pays adoptant des programmes complets permettant de réduire les obstacles à l'accès aux services.

### **ICR 9.2 : Les droits humains : Populations clés et droits humains dans les pays à revenu intermédiaire :**

Le Fonds mondial souhaite augmenter le nombre de programmes portant sur les populations clés et les droits humains dans les pays à revenu intermédiaire. Ce qui sera mesuré, c'est la part (%) de la somme allouée (subventions) investie dans des programmes portant sur les populations clés et les obstacles liés aux droits humains pour accéder aux services, à la fois dans un contexte d'épidémies généralisées et concentrées. Cependant, bien que ces termes soient utilisés, le Fonds mondial reconnaît que, même dans un contexte d'épidémie généralisée, il existe aussi des épidémies concentrées où la charge de morbidité est élevée pour les populations clés.

### **ICR 9.3 : Les droits humains : Populations clés et droits humains dans les pays en transition :**

L'objectif est d'encourager les pays en transition à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à prendre en charge les programmes portant sur les populations clés et les droits humains. Ce qui sera mesuré, c'est la part (%) des financements provenant des sources nationales qui sera allouée aux programmes.

Il s'agit d'un objectif qui présente une difficulté significative puisque les populations clés vivent souvent dans un environnement où elles sont criminalisées. Dans de nombreuses régions du monde, le contexte politique est de plus en plus conservateur. Il est donc ambitieux de penser que des pays ayant adopté des lois pénalisant les populations clés continueront à financer des programmes portant sur les populations clés et les droits humains après leur transition. Cela présente un risque majeur pour les programmes destinés aux travailleurSEs du sexe, qui respectent les droits humains, dans les pays qui auront fait leur transition.

Il existe **cinq objectifs opérationnels** :

- A** Intensifier la mise en œuvre de programmes en faveur des femmes et des filles, notamment de programmes visant à améliorer les droits et la santé des femmes en matière de sexualité et de procréation.
- B** Réaliser des investissements pour réduire les inégalités sur le plan de la santé, notamment les inégalités liées au genre et à l'âge.
- C** Mettre en place puis intensifier des programmes visant à éliminer les obstacles en rapport avec les droits humains, qui empêchent d'accéder aux services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme.
- D** Soutenir la participation significative des populations clés et vulnérables et de leurs réseaux aux processus en rapport avec les subventions du Fonds mondial.
- E** Intégrer des considérations relatives aux droits humains dans l'ensemble du cycle de subvention ainsi que dans les politiques et leur processus d'élaboration.

Le Fonds mondial s'alignera avec les sept programmes clés de l'ONUSIDA (2012) (voir note de fin de page) visant à réduire la stigmatisation et la discrimination et à renforcer l'accès à la justice dans les ripostes nationales au VIH.<sup>3</sup>

Ces programmes sont les suivants :

- Réduction de la stigmatisation et de la discrimination.
- Services juridiques liés au VIH.
- Contrôle et réforme des lois, règlements et politiques liés au VIH.
- Éducation juridique (« connaître ses droits »).
- Sensibilisation des législateurs et agents des forces de l'ordre.
- Formation des personnels de santé aux droits de l'homme et à l'éthique médicale liée au VIH.
- Réduire les normes sexospécifiques néfastes et la violence contre les femmes et augmenter leur autonomisation juridique, sociale et économique dans le contexte du VIH.

Pour mettre en œuvre l'objectif 3, le Fonds mondial a sélectionné entre 15 et 20 pays qui recevront des financements supplémentaires. Ces financements devront être investis dans davantage de programmes visant à éliminer les obstacles en rapport avec les droits humains qui empêchent d'accéder aux services de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Au moment où nous rédigeons ce guide futé, ces pays n'ont pas été nommés.

## Qu'est-ce que cela implique pour les travailleursSEs du sexe ?

« Les droits humains et l'égalité de genre » sont un des quatre piliers de la stratégie du Fonds mondial pour la période 2017–2022. Les ICR relatifs aux populations clés et aux droits humains s'appliquent à toutes les demandes de financements qui sont soumises au Fonds mondial. Votre pays pourrait aussi faire partie des 20 pays qui bénéficieront d'une attention particulière.

Les représentants de la communauté siégeant à l'instance de coordination nationale, le gestionnaire de portefeuille du Fonds de votre pays ou l'équipe de pays devraient pouvoir vous dire si votre pays fait partie des pays sélectionnés. Vous pouvez vous référer à eux pour savoir de quelle manière vous pouvez participer au processus.

Pour trouver les coordonnées de votre gestionnaire de portefeuille du Fonds :

- Rendez-vous sur le site Internet du Fonds mondial – <https://www.theglobalfund.org/fr/>.
- Cliquez sur « Nos investissements. »
- Sélectionnez votre pays et faites défiler la page vers le bas.

---

3 UNAIDS, 2012, « Programmes clés visant à réduire la stigmatisation et la discrimination et à renforcer l'accès à la justice dans les ripostes nationales au VIH » disponible sur le site : [http://www.unaids.org/fr/resources/documents/2012/Key\\_Human\\_Rights\\_Programmes](http://www.unaids.org/fr/resources/documents/2012/Key_Human_Rights_Programmes)

## **ICR 8 : Égalité de genre et égalité entre les différentes tranches d'âge :**

Cet indicateur, quoique très général, offre l'opportunité d'argumenter en faveur de l'inclusion de programmes de lutte contre le VIH destinés aux femmes et aux travailleurSEs du sexe transgenres. Le principal critère de mesure pour cet ICR est la « réduction de l'incidence du VIH chez les femmes âgées de 15 à 24 ans. » Ce critère de mesure ne fait, naturellement, pas de distinction quant au type de travail effectué ou quant à l'appartenance de la personne à une communauté criminalisée. Il est donc d'autant plus important d'inclure les femmes et les travailleurSEs du sexe transgenres.

## **L'ICR 9 est présenté en trois parties :**

### **9.1 Réduire les obstacles liés aux droits humains pour accéder aux services :**

Les propositions soumises par les pays au Fonds mondial doivent inclure des programmes de réduction des obstacles liés aux droits humains pour un meilleur accès au traitement, aux services et à du soutien. Il est nécessaire que les représentants de la communauté à l'instance de coordination nationale, l'instance de coordination nationale et l'équipe nationale de rédaction de la demande de financement soient mis au courant des obstacles que rencontrent les travailleurSEs du sexe dans l'accès aux services. Étayer votre dossier avec des informations vérifiées et des preuves de vos arguments. Il n'en sera que plus solide. Proposez des solutions efficaces pour la réduction des obstacles à l'accès des travailleurSEs du sexe aux services pour que celles-ci soient incluses dans votre demande de financement.

### **9.2 Populations clés et droits humains dans les pays à revenu intermédiaire :**

Le Fonds mondial souhaite voir le nombre de programmes portant sur les populations clés et les droits humains augmenter dans les pays à revenu intermédiaire. Ce qui est mesuré ici, c'est la part de la somme allouée qui sera investie dans des programmes portant sur les populations clés et les droits humains. Cet ICR peut vous être utile pour argumenter en faveur de l'inclusion de programmes dirigés par des travailleurSEs du sexe. Le SWIT vous aidera à élaborer vos programmes. N'oubliez pas que le Fonds mondial promeut l'utilisation du SWIT et le reconnaît comme l'outil le plus efficace pour l'élaboration des programmes destinés aux travailleurSEs du sexe. Vous pouvez donc argumenter, auprès de l'instance de coordination nationale et de l'équipe de rédaction de la demande de financement, pour l'inclusion de programmes dirigés par des travailleurSEs du sexe en expliquant que a) ils permettent de répondre aux besoins des travailleurSEs du sexe dans votre pays et b) ils permettent à la demande de financement de répondre aux attentes du Fonds mondial relativement à cet ICR.

### 9.3 Populations clés et droits humains dans les pays en transition :

En ce qui concerne cet ICR, il est clair que malgré les efforts du Fonds mondial pour que les programmes pour les populations clés continuent d'être financés par les pays après leur transition, l'influence du Fonds mondial dans ces pays disparaîtra. Il est possible d'agir à plusieurs niveaux :

- Le risque que les programmes destinés aux travailleurSEs du sexe, qui sont respectueux des droits humains, cessent d'être financés par les pays est bien réel. C'est pour cela qu'il faut redoubler d'efforts et faire pression sur les gouvernements pour minimiser les dégâts et garantir que ces programmes se prolongent. Il peut valoir la peine de collaborer avec d'autres communautés – les usages de drogues, les HSH, les personnes transgenres –, dont les financements pourraient également être menacés, pour faire pression et récupérer des financements.
- De la même manière, il est aussi essentiel de continuer à faire campagne pour un soutien international financier. Contactez le secrétariat de votre réseau régional et/ou le secrétariat mondial de NSWP pour qu'ils vous renseignent sur la façon dont vous pouvez vous impliquer.
- Si votre pays est en train de développer une nouvelle stratégie de santé ou de lutte contre les maladies, essayer de découvrir quel département de votre gouvernement ou quels individus en ont la charge. Demandez à les rencontrer et demandez-leur de quelle manière vous pouvez participer et contribuer au processus.
- Demandez-leur d'allouer une partie des budgets pour la santé et/ou pour la lutte contre les maladies au prolongement des programmes dirigés par des travailleurSEs du sexe (s'ils ont déjà été mis en place grâce aux financements du Fonds mondial) ou à la création de tels programmes (s'il n'en existe pas).
- Mettez-vous en contact, coopérez et travaillez en collaboration avec votre gestionnaire de portefeuille du Fonds et vos équipes de pays. Ils ont des contacts et devraient pouvoir vous conseiller et vous mettre en relation pour tout ce qui touche au processus de transition dans votre pays.
- Demandez qu'ils vous apportent leur soutien pour que des programmes dirigés par des travailleurSEs du sexe soient inclus dans les budgets alloués par votre pays à la santé et à la lutte contre les maladies après la transition. N'oubliez pas de rassembler autant d'information et de matériel que possible prouvant l'efficacité et les avantages des programmes dirigés par des travailleurSEs du sexe.



- Assurez-vous aussi de rassembler autant d'informations vérifiées et fondées sur des données probantes que possible concernant l'impact des programmes destinés aux travailleurSEs du sexe qui respectent les droits humains. Cela vous donnera des arguments solides pour faire pression pour que ces programmes soient inclus dans les budgets.
- Renseignez-vous autant que possible sur le processus de transition dans votre pays, y compris sur les processus budgétaires, les calendriers, etc.
- Faites une demande de subventions auprès de l'Initiative stratégique d'assistance technique en matière de réponses communautaires, de droits et de genre qui vise à aider les personnes touchées par les maladies à participer au processus de transition. Les formulaires de demande de subventions peuvent être téléchargés sur le site du Fonds mondial en Anglais, Espagnol, Français, Portugais, Russe et Arabe.

**Programme d'assistance technique en matière de réponses communautaires, de droits et de genre.** <https://www.theglobalfund.org/fr/funding-model/technical-cooperation/community-rights-gender-technical-assistance-program/>

Les cinq objectifs opérationnels A-E viennent en soutien aux quatre ICR portant sur les droits humains et aux sept programmes clés de l'ONUSIDA visant à réduire la stigmatisation et la discrimination. Ajouter un ou plusieurs de ces sept programmes à votre programme augmenterait ses chances d'être inclus dans la demande de financement de votre pays.

Le processus de transition est d'importance majeure ; c'est pour cette raison que le Fonds mondial a mis en place une équipe qui travaille désormais sur ces questions.

- Pour tout renseignement concernant la transition, vous pouvez contacter : [matthew.macgregor@theglobalfund.org](mailto:matthew.macgregor@theglobalfund.org).

Le Fonds mondial a aussi désormais cinq spécialistes en transition et pérennité dans les régions Asie du Sud-Est, Amérique latine et Caraïbes et Europe de l'Est et Asie centrale. Ces spécialistes assistent spécifiquement les gestionnaires de portefeuille du Fonds, les équipes de pays, les instances de coordination nationale, les récipiendaires principaux, etc. pour tout ce qui touche aux questions de pérennité et de transition dans une perspective de gestion des subventions. Pour toutes les questions en lien avec ces régions (qui, à court terme, sont les plus affectées par le processus de transition), il vaut probablement mieux les contacter directement. Ils pourront vous mettre en relation avec la personne ou l'équipe de pays appropriée. Vous pouvez contacter notamment :

- **Amérique latine et Caraïbes :**

Carmen Gonzalez

[Carmen.Gonzalez@theglobalfund.org](mailto:Carmen.Gonzalez@theglobalfund.org)

Paul Bonilla

[Paul.Bonilla@theglobalfund.org](mailto:Paul.Bonilla@theglobalfund.org)

- **Europe de l'Est et Asie centrale :**

Corina Maxim

[Corina.Maxim@theglobalfund.org](mailto:Corina.Maxim@theglobalfund.org)

Olga Avdeeva

[Olga.Avdeeva@theglobalfund.org](mailto:Olga.Avdeeva@theglobalfund.org)

- **Asie du Sud-Est :**

Gonzalo Penacoba-Fernandez

[Gonzalo.Penacoba-Fernandez@theglobalfund.org](mailto:Gonzalo.Penacoba-Fernandez@theglobalfund.org)

Pour toutes les questions portant spécifiquement sur la communauté, les droits et le genre, qui sont plus techniques mais en lien spécifique avec le processus de transition, David Traynor est la personne qui travaille le plus étroitement avec l'équipe de transition sur ces questions (bien que de nombreux membres de l'équipe « communautés, droits et genre » apportent aussi leur assistance).

- David Traynor  
[David.Traynor@theglobalfund.org](mailto:David.Traynor@theglobalfund.org)

## **OBJECTIF PRINCIPAL 4 :**

### **Mobiliser des ressources accrues**

L'intitulé parle de lui-même. Le Fonds mondial travaillera à augmenter les financements pour la lutte contre les trois maladies (grâce au mécanisme de reconstitution des ressources), à encourager le financement des programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme par les pays et à garantir que les pays soient approvisionnés en produits médicaux de qualité à des prix réduits.

Quatre ICR sont utilisés pour évaluer le succès de cet objectif :

#### **ICR 10 : Mobilisation des ressources :**

Cet ICR est principalement en lien avec le processus de reconstitution des ressources. Deux critères seront mesurés : le premier est la contribution annoncée en pourcentage du prochain objectif de reconstitution des ressources ; le second est le « taux de concrétisation des engagements » qui sont les contributions réelles en pourcentage des contributions prévues.

#### **ICR 11 : Investissements nationaux :**

Le Fonds mondial attend que les investissements nationaux dans les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme continuent d'augmenter pendant la prochaine période de reconstitution des ressources et que les engagements financiers nationaux destinés aux programmes du Fonds mondial se concrétisent en dépenses effectives. Ce que cela signifie, c'est que le Fonds mondial ne se satisfera pas de simples promesses de subventions de la part des pays et souhaitera voir ces promesses se concrétiser.

#### **ICR 12 : Disponibilité de technologies médicales abordables**

##### **A Disponibilité :**

Le Fonds mondial garantira que les pays soient régulièrement approvisionnés en produits médicaux (par ex. des antirétroviraux et des préservatifs) de qualité et en quantité suffisante pour répondre à la demande nationale. Il garantira aussi que chaque pays soit approvisionné par deux fournisseurs répondant aux exigences d'assurance qualité.

##### **B Accessibilité financière :**

Il s'agit pour le Fonds mondial de faire baisser les prix de certains produits médicaux essentiels dans l'objectif de faire des économies qui pourront servir à financer des besoins programmatiques non financés.

Il existe **quatre objectifs opérationnels**.

- A** Attirer des ressources financières et programmatiques supplémentaires pour la santé, issues des sources publiques et privées actuelles et de nouvelles sources.
- B** Aider les pays à utiliser plus efficacement les ressources existantes et à mobiliser davantage de ressources nationales.
- C** Mettre en œuvre collectivement des actions d'orientation des marchés, destinées à améliorer l'accès à des médicaments et à des technologies indispensables, de qualité garantie et à des prix abordables.
- D** Soutenir les efforts visant à stimuler l'innovation et faciliter la mise en place et le déploiement rapides de technologies médicales et de modèles de mise en œuvre d'un rapport coût/efficacité satisfaisant.

### **Qu'est-ce que cela implique pour les travailleurSEs du sexe ?**

Malheureusement, pas grand-chose.

Bien entendu, il est possible de faire pression sur votre gouvernement pour que davantage de subventions soient allouées aux services destinés aux travailleurSEs du sexe. Dans le cadre de cet objectif, c'est d'ailleurs probablement la meilleure chose à faire.

Votre gouvernement pourrait cependant ne pas soutenir les programmes destinés aux travailleurSEs du sexe qui respectent les droits humains. Il est donc primordial que vous fassiez campagne auprès des donateurs et organismes de financement internationaux pour que les programmes destinés aux travailleurSEs du sexe qui respectent les droits humains continuent d'être financés.

Veillez contacter le Réseau des défenseurs du Fonds mondial si vous souhaitez participer à une campagne de levée de fonds pour le Fonds mondial.

- Pour en savoir plus sur le GFAN, veuillez visiter : [www.globalfundadvocatesnetwork.org](http://www.globalfundadvocatesnetwork.org)

# Investissement à effet catalyseur

**Dans le cadre de la méthodologie adoptée pour déterminer le montant et les bénéficiaires des allocations du Fonds mondial pour la période 2017–2022, la somme de 800 millions de \$ US sera également allouée à ce que l'on appelle les investissements à effet catalyseur.**

Ils serviront à « catalyser » ou stimuler les allocations aux pays afin de garantir que ces derniers atteignent les objectifs annoncés dans la stratégie du Fonds mondial pour la période 2017–2022. Il existe au total 26 priorités pour les investissements à effet catalyseur.

Les investissements à effet catalyseur peuvent être utilisés de trois manières différentes :

- 1** Fonds de contrepartie – 7 priorités ;  
356 millions de \$ US disponibles ;  
44,5 % des fonds.
- 2** Démarches multi-pays – 6 priorités ;  
272 millions de \$ US disponibles ;  
34 % des fonds.
- 3** Initiatives stratégiques – 13 priorités ;  
172 millions de \$ US disponibles ;  
21,5 % des fonds.

**Fonds de contrepartie** – cette catégorie n'est disponible que si le pays peut démontrer qu'il a réalisé des investissements nationaux durables, que la somme qui lui a été allouée a été dépensée de façon appropriée dans les domaines prioritaires d'investissement à effet catalyseur et qu'il n'existe aucune autre source de financement pour le domaine prioritaire d'investissement à effet catalyseur en question (par exemple venant d'économies effectuées dans d'autres domaines financés par l'allocation ou d'autres sources de subventions). Si le pays remplit tous ces critères, il est éligible aux financements à effet catalyseurs permettant d'atteindre de meilleurs résultats dans les domaines prioritaires.

**Démarches multi-pays** – cette catégorie remplace les subventions régionales. Les pays peuvent en bénéficier si les financements à effet catalyseurs sont la seule source de financement des programmes et pour compléter les fonds versés (par les différents pays impliqués) qui sont tirés de leurs allocations. Pour être éligibles aux financements des démarches multi-pays, les initiatives doivent cibler un nombre limité de priorités multi-pays stratégiques que le Fonds mondial jugera essentielles pour atteindre les objectifs de la stratégie du Fonds mondial pour la période 2017–2022. Par exemple, pour le VIH, la démarche multi-pays doit se concentrer sur la pérennité et la continuité des programmes destinés aux populations clés. En ce qui concerne l'attribution d'éventuels financements à effet catalyseur, ce sont le comité technique d'examen des propositions et le comité d'approbation des subventions qui décideront quelles sont les priorités du pays.

**Initiatives stratégiques** – Un certain nombre de subventions sera mis à disposition pour les approches de gestion centralisées qui ne peuvent pas être traitées dans le cadre des allocations des pays (par exemple en raison de leur nature intersectorielle ou parce qu'elles sont en lien avec plusieurs maladies) ou parce qu'elles ne s'alignent pas bien sur les cycles de subventions.

**Initiative stratégique en faveur des communautés, des droits et du genre** – une enveloppe de 15 millions de \$ US a été approuvée, ce qui représente le même niveau d'investissement qu'avant. Elle contient les priorités suivantes :

- Renforcer la participation significative de la communauté et de la société civile aux processus du Fonds mondial à toutes les étapes du cycle de subvention.
- Tenir davantage compte des priorités de la société civile et de la communauté dans les notes conceptuelles, la planification de la transition et les stratégies nationales qui y sont liées.
- Mettre l'accent sur des programmes respectueux des droits humains et basés sur des données factuelles vérifiées.
- Identifier les besoins en assistance technique des principales parties prenantes de la société civile et de la communauté.
- Renforcer la capacité de la communauté et de la société civile à élaborer et apporter une aide technique de qualité.

Cette catégorie se concentrera particulièrement sur les pays qui sont en train de planifier leur transition et les pays où il reste particulièrement difficile de travailler avec les populations clés. Elle se rattache particulièrement bien à l'**Initiative stratégique pour la pérennité, la transition et l'efficacité** dont l'enveloppe s'élève aussi à 15 millions de \$ US et qui propose également un soutien pour une participation de la société civile aux processus budgétaires et à la mobilisation des ressources nationales.

Pour davantage d'informations, veuillez vous référer au site Internet du Fonds mondial. Aidspace propose aussi une description et une analyse simples et claires des investissements à effet catalyseur, en particulier les numéros 300, 301 et 305. Pour y accéder :

- Veuillez aller sur la page du site [www.aidspace.org](http://www.aidspace.org).
- Cliquez sur « Global Fund Observer ».
- Déroulez le menu et cliquez sur « GFO search ».
- Entrez le numéro que vous recherchez (« issue ») et/ou « catalytic investment ». Les textes sont en général disponibles en version française.

## **Qu'est-ce que cela implique pour les travailleurSEs du sexe ?**

Comme nous avons pu le voir avec les précédents processus du Fonds mondial, en particulier le Registre des demandes de qualité non financées et les financements d'encouragement, le financement de programmes respectueux des droits humains, et destinés aux populations clés, ne sont pas intégrés aux financements de base des demandes de subventions. Il est possible que cette situation se répète avec les financements à effet catalyseur.

Il est donc essentiel que vous fassiez pression pour que des programmes pour les travailleurSEs du sexe qui sont respectueux des droits humains soient inclus dans les demandes de financements de base.



**nswp**

**Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel**

Promouvoir la Santé et les Droits Humains

## **SOLIDARITÉ EN ACTION**

**Même avant l'épidémie de SIDA, les travailleurSEs du sexe se sont eux-mêmes organisés. NSWP, en tant que réseau mondial d'organisations dirigées par les travailleurSEs du sexe, est composé de réseaux régionaux et nationaux forts dans cinq régions: Afrique, Asie-Pacifique, Europe (y compris Europe orientale et Asie centrale), Amérique latine, et Amérique du Nord et Caraïbes.**

NSWP dispose d'un Secrétariat mondial en Ecosse, Royaume-Uni, dont le personnel mène un programme de plaidoyer, de renforcement des capacités et de communication. Ses membres sont des organisations locales, nationales ou régionales de travailleurSEs du sexe et de réseaux déterminés à amplifier la voix des travailleurSEs du sexe.



**nswp**

Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel  
Promouvoir la Santé et les Droits Humains

The Matrix 62 Newhaven Road Edinburgh Scotland UK EH6 5QB  
+44 131 553 2555 secretariat@nswp.org www.nswp.org/fr

Le NSWP est une société privée à but non lucratif et à responsabilité limitée. Société No. SC349355



**ROBERT  
CARR  
FUND**  
for civil society  
networks